

Peine de mort : les voies de l'abolition en Afrique, Asie et Moyen-Orient



Le projet porté par ECPM contribue au combat pour l'abolition universelle de la peine de mort dans 11 pays en Afrique, Asie et Moyen-Orient. Il œuvre au renforcement des expertises, des synergies et des capacités de dialogue des autorités nationales, des acteurs de la société civile et de la chaîne pénale en vue de changements politiques et sociétaux positifs sur la peine de mort. Il tente également de juguler les retours en arrière.

DESCRIPTIF

147 États et territoires ont aboli la peine de mort ou observent un moratoire de fait : l'abolition s'inscrit comme une tendance universelle. Celle-ci se confirme notamment en Afrique, perçue comme le prochain continent abolitionniste ; toutefois la situation n'y est pas homogène. L'Asie compte parmi les régions où la peine de mort est la plus appliquée, notamment dans la lutte contre le trafic de drogues. Le Moyen-Orient abrite une grande partie des États exécutant le plus au monde.

Dans ces trois régions, le programme visera à accompagner les développements récents et/ou à éviter les retours en arrière dans les pays observant un moratoire sur les exécutions, qui constituent des pays leviers, afin de dessiner de nouvelles frontières de l'abolition. Dans les pays plus difficiles, le programme visera avant tout à contribuer à une plus grande transparence afin de réduire les discriminations associées à l'application de la peine de mort et à appuyer le plaidoyer.

ONG

ECPM milite depuis 2000 pour l'abolition universelle de la peine capitale. L'association mène, notamment, des actions de plaidoyer auprès d'instances nationales, régionales et internationales, d'éducation auprès des jeunesse et fédère les forces abolitionnistes du monde. Co-fondatrice de la Coalition mondiale contre la peine de mort en 2001, ECPM organise depuis lors les plus grands rassemblements de la communauté abolitionniste : les Congrès mondiaux contre la peine mort. ECPM dispose du statut ECOSOC.

PARTENAIRES

Le projet est mis en œuvre par ECPM en collaboration avec 12 associations : l'Observatoire marocain des prisons, la Coalition tunisienne contre la peine de mort, l'Association mauritanienne des droits de l'homme, la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme la

 Gouvernance
Secteurs

 Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie, République démocratique du Congo, Cameroun, Kenya, Indonésie, Malaisie, Liban
Localisation

 Subvention OSC
Outils de financement

 ONG
Type de bénéficiaire

 1 445 000 Euros
Montant du financement AFD

 3 278 189 Euros
Montant total du projet

Lebanese Association for Civil Rights Iran Human Rights, Droits et paix (Cameroun), Culture pour la paix et la justice (RDC), Crime Si Poa (Kenya), Anti-Death Penalty Asia Network (Malaisie) ainsi queKontraS et LBHM (Indonésie).

RÉSULTATS ATTENDUS

Des avancées institutionnelles et législatives favorisées par un plaidoyer national et international (au moins 64 actions de plaidoyer dans le cadre des mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains – ONU, CADHP, AICHR, ...).

L'évolution du débat par le renforcement du rôle et des capacités de la société civile et des médias (>270 membres de la société civile avec une connaissance et/ou des compétences et opportunités de dialogue élargies pour favoriser l'abolition).

L'implication de la jeunesse (>430 jeunes conscientisés; >120 jeunes porteurs d'actions en faveur de l'abolition).

L'amélioration de la transparence et le soutien à la représentation juridique des condamnés à mort (>24 ressources produites apportant des informations actualisées et fiables ; >13 dossiers de condamnations à mort suivis).

Bénéficiaires directs: >200 membres de gouvernement et parlementaires, 20 INDH, 350 acteurs de la chaîne pénale, 100 journalistes, 550 jeunes; Indirects: >20100 citoyens conscientisés.

